



**International Foundation
for Electoral Systems**

**FONDATION INTERNATIONALE POUR LES SYSTÈMES ÉLECTORAUX
(IFES)**

**Demande de devis (RFQ) pour l'achat d'un véhicule utilitaire sportif (SUV) en
Guinée**

Appel d'offres # GUI-RFQ-24-001

02 Octobre 2023

1 INTRODUCTION

1.1 Objectif

L'objet de la présente demande de cotation (RFQ) est d'inviter les contractants potentiels ("soumissionnaires") à soumettre une réponse écrite ("réponse") pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire sportif (SUV) à Conakry, en Guinée. L'appel d'offres fournit aux soumissionnaires les exigences opérationnelles et de performance pertinentes.

1.2 Couverture et participation

L'IFES se réserve le droit de rejeter toute offre, d'ajouter, de supprimer ou de modifier tout élément de l'appel d'offres à tout moment, sans notification préalable et sans aucune responsabilité ou obligation de quelque nature que ce soit. Cet RFQ n'oblige pas l'IFES à conclure un contrat ni à payer les frais encourus pour la préparation et la soumission d'une réponse.

1.3 Tolérance zéro pour la fraude

L'IFES ne tolère aucune fraude. La fraude est un acte ou une omission qui induit intentionnellement en erreur, ou tente d'induire en erreur, afin d'obtenir un avantage ou de se soustraire à une obligation. Si vous avez des inquiétudes concernant une fraude potentielle liée de quelque manière que ce soit aux projets, contrats ou activités de l'IFES, veuillez contacter la Compliance Hotline de l'IFES à l'adresse compliance@ifes.org ou au +1 202-350-6791.

2 INFORMATIONS GÉNÉRALES

2.1 L'organisation

L'IFES est une organisation non gouvernementale indépendante qui apporte un soutien professionnel à la démocratie électorale. L'IFES soutient le droit des citoyens à participer à des élections libres et équitables. Son expertise indépendante permet de renforcer les systèmes électoraux et de développer les capacités locales afin de proposer des solutions durables.

En tant que leader mondial de la promotion de la démocratie, nous faisons progresser la bonne gouvernance et les droits démocratiques :

- Fournir une assistance technique au personnel électoral
- Donner aux personnes sous-représentées les moyens de participer au processus politique
- Appliquer la recherche sur le terrain pour améliorer le cycle électoral

Depuis 1987, l'IFES a travaillé dans plus de 145 pays - des démocraties en développement aux démocraties matures.

2.2 Calendrier des événements

Le calendrier provisoire suivant s'applique à cet appel d'offres. Les dates peuvent être modifiées en fonction des besoins de l'IFES ou de circonstances imprévues. IFES communiquera les changements de calendrier.

- Émission d'un APPEL D'OFFRES 02 Octobre 2023
- Date limite pour les questions/interrogations techniques : 5 octobre 2023
- Réponses/Addenda de l'IFES 10 octobre 2023
- DEMANDE DE PRIX Clôture **Le 16 octobre 2023, avant 17h00, heure de Guinée.**

3 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DE LA PROPOSITION

3.1 Compréhension de l'appel d'offres par les soumissionnaires

Les soumissionnaires sont responsables de la compréhension de l'appel d'offres dans son intégralité et de chacun de ses éléments, et doivent s'informer auprès de l'IFES si nécessaire pour s'assurer de cette compréhension. L'IFES se réserve le droit de disqualifier tout soumissionnaire dont il estime, à sa seule discrétion, qu'il ne comprend pas l'appel d'offres ou l'un de ses éléments. Cette disqualification n'entraînera aucune faute, aucun coût ni aucune responsabilité de la part de l'IFES.

3.2 Information de l'IFES

Toutes les informations fournies par l'IFES dans le cadre de cet appel d'offres sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. L'IFES ne certifie pas l'exactitude des informations et n'est pas responsable de l'utilisation ou de la confiance accordée à ces informations, ni des réclamations qui en découlent.

3.3 Communication

Toutes les communications relatives à l'RFQ doivent être faites par écrit. Les communications verbales n'ont d'effet que si elles sont formellement confirmées par écrit par l'agent responsable des marchés publics mentionné au point 3.3.1. En aucun cas la communication verbale ne peut prévaloir sur la communication écrite.

- 3.3.1 Point de contact :** Le point de contact unique pour toutes les communications relatives à cet appel d'offres est indiqué ci-dessous.

Nom : Binta Ann
bann@ifes.org

Et

Nom : Kelvin Kabunga
kmaulu@ifes.org

- 3.3.2 Les communications officielles** comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- Les questions concernant le présent appel d'offres doivent être soumises par écrit au point de contact indiqué au point 3.3.1.
- Erreurs et omissions dans le présent appel d'offres, ainsi que les améliorations. Les soumissionnaires doivent informer l'IFES de toute divergence, erreur ou omission pouvant exister dans le présent appel d'offres. Les soumissionnaires doivent recommander à l'IFES toute amélioration du travail décrit dans l'appel d'offres qui pourrait être dans le meilleur intérêt de l'IFES.
- Les demandes d'interprétation technique doivent être soumises par écrit au point de contact indiqué au point 3.3.1.

3.3.3 Addenda : L'IFES s'efforcera de bonne foi de répondre par écrit aux questions ou aux demandes d'éclaircissement sous la forme de réponses écrites ou d'addenda, conformément au *calendrier des événements*.

3.3.4 Publication en ligne : Une copie du présent appel d'offres, des modifications et/ou des questions et réponses sera disponible en ligne à l'adresse [suivante : https://jaoguinee.com/](https://jaoguinee.com/).

3.4 Soumission

Les soumissionnaires doivent obligatoirement envoyer leurs propositions sous forme électronique par courrier électronique au point de contact indiqué au point 3.3.1, au plus tard à la date et à l'heure de clôture indiquées dans le *calendrier des événements*.

3.5 Critères de sélection

L'évaluation de chaque réponse à cet appel d'offres sera basée sur les critères décrits ci-dessous. L'objectif de cet appel d'offres est d'identifier les soumissionnaires responsables qui ont l'intérêt, la capacité et la solidité financière de fournir à l'IFES le produit et/ou le service identifié dans le cahier des charges.

Critères d'évaluation :

L'IFES évaluera les offres recevables sur la base des critères suivants :

- | | |
|--|------------|
| 1. PRIX | 35% |
| <i>Prix compétitifs et conditions de paiement compétitives</i> | |
| 2. SPÉCIFICATIONS DES ÉQUIPEMENTS ET QUALITÉ DES VÉHICULES | 35% |
| <i>Réactivité aux exigences du véhicule de l'appel d'offres</i> | |
| 3. DÉLAI DE LIVRAISON | 20% |
| <i>Le vendeur doit présenter un calendrier de livraison clair.
La préférence sera donnée au délai de livraison le plus court possible</i> | |
| 4. SERVICE ET ASSISTANCE (Y COMPRIS LA GARANTIE) | 10% |
| <i>Informations claires, substantielles et détaillées sur les conditions de garantie du véhicule, y compris l'applicabilité géographique globale/la possibilité de réparer le véhicule avec une disponibilité fiable des pièces en Guinée. Conditions de garantie compétitives</i> | |

Critères d'évaluation Notation pour chaque critère :

Dépasse largement les attentes	5 points
Dépasse légèrement les attentes	4 points
Répond aux attentes	3 points
Répond à la plupart des attentes mais pas à toutes	2 points
Ne répond pas aux attentes	1 Point

3.6 Sélection et notification

L'IFES évaluera les réponses afin d'identifier les soumissionnaires responsables et les offres conformes. Les finalistes seront sélectionnés pour passer à la phase de négociation de ce processus. Une notification écrite sera envoyée aux finalistes par courrier électronique.

4 CHAMP D'APPLICATION DES TRAVAUX/MARCHANDISES/SERVICES

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet STEP, l'IFES souhaite acheter un véhicule SUV à quatre roues motrices, de 7 ou 8 places, pour soutenir les opérations du programme et préfère un véhicule dédouané pour livraison à l'adresse de son bureau à Conakry, en Guinée.

Veillez noter que l'IFES ne prendra en considération que les véhicules utilisant de l'essence (et non du diesel) comme carburant pour la sélection.

Les spécifications minimales requises pour le véhicule sont les suivantes :

Détails - Spécifications minimales
Conduite : Conduite à gauche
Type de véhicule : SUV
Portes : 5
Nombre de sièges : 7 ou 8
Transmission : 4WD
Moteur : V6
Carburant : essence
Transmission : Automatique
Direction assistée, vitres électriques et verrouillage électrique des portes
AM/FM/CD/USB/AUX
Sacs gonflables, et sacs gonflables latéraux avant
ABS 4 roues
Climatisation (y compris la climatisation arrière)
Ensemble de remorquage
Tapis de sol
Essuie-glace avant intermittent et lave-glace/essuie-glace arrière
Freins avant/arrière : Disques en V/ Disques en V
Suspension avant : Double Wishbone
Suspension arrière : ressorts hélicoïdaux
Spécifications supplémentaires
Antidémarrage + alarme
Tous les systèmes et manuels en anglais/français
Le véhicule doit être neuf, avec une année de modèle de 2023-2024.

Garantie/services après-vente

Les contractants doivent préciser la durée et l'étendue de la garantie et des services après-vente inclus dans leur offre. Ces services de garantie et d'après-vente doivent être soit explicitement inclus dans le coût du véhicule lui-même, soit faire l'objet d'un devis séparé. Les fournisseurs participants doivent

clairement indiquer l'applicabilité géographique de ces conditions de garantie, en gardant à l'esprit que les véhicules seront utilisés en Guinée.

Pays de fabrication

Les contractants doivent indiquer le pays où le véhicule proposé a été fabriqué. **Les véhicules fabriqués aux États-Unis sont fortement préférés.**

Livraison

Qu'un fournisseur participant inclue ou non des services d'expédition internationale, d'exportation et d'importation dans son offre, les offres doivent au minimum inclure la livraison au bureau de l'IFES à Conakry, en Guinée.

5 EXIGENCES FONCTIONNELLES

5.1 Chronologie

Les soumissionnaires doivent présenter dans leur réponse un calendrier indiquant le temps nécessaire pour produire et consolider les produits et/ou fournir les services.

5.2 Code géographique (applicable uniquement au financement de l'USAID)

Le projet d'IFES en Guinée est financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) sous le code géographique de source et de nationalité (S/N) 935 (veuillez vous référer au [22 CFR 228.03](#) pour plus d'informations). Une demande de dérogation peut s'appliquer à certaines offres. Si l'IFES détermine qu'une dérogation est nécessaire, le temps estimé nécessaire à l'obtention de la dérogation sera pris en compte dans le "calendrier" des critères d'évaluation. L'IFES encourage tous les soumissionnaires à prendre en considération, dans la mesure du possible, les produits relevant du code géographique S/N 935.

5.3 Licences, habilitations et approbations

Les soumissionnaires incluront dans le calendrier tout délai nécessaire à l'obtention des licences, habilitations et/ou approbations requises par la législation locale pour produire ou fournir les produits et/ou services décrits dans le cahier des charges.

5.4 Emballage

La réponse doit contenir les détails de l'emballage de chaque produit devant être expédié, avec les dimensions complètes (longueur, largeur et hauteur) et le poids.

5.5 Expédition

Les soumissionnaires doivent fournir des informations détaillées sur l'expédition et la livraison dans leur réponse. La livraison finale se fera à Conakry, en Guinée. L'adresse de livraison sera communiquée lors de l'attribution du marché.

1 QUALIFICATIONS ET RÉFÉRENCES

Les soumissionnaires doivent fournir les informations suivantes pour que leur réponse soit prise en compte :

1. Une brève présentation de l'entreprise et des services offerts, y compris :
 - Dénomination sociale complète et adresse de l'entreprise
 - Documents d'enregistrement des sociétés et des impôts
 - Année de démarrage ou de création de l'entreprise
 - Nom complet du représentant légal (président ou directeur général) de l'entreprise
 - Nom des personnes physiques ou morales qui détiennent 50 % ou plus de l'entreprise
 - Preuve de la réussite d'un projet de taille et de complexité similaires.
2. Références : Les coordonnées d'au moins trois références de projets similaires en termes de taille, d'application et de portée, ainsi qu'une brève description de leur mise en œuvre (y compris le lieu et l'année). L'IFES se réserve le droit de demander et de vérifier des références supplémentaires.
3. Les soumissionnaires doivent être légalement enregistrés en vertu des lois du pays dans lequel ils sont organisés et posséder toutes les licences, tous les permis et toutes les approbations gouvernementales nécessaires à l'exécution des travaux. Étendue des travaux.
4. Une attestation signée par un responsable ou un représentant autorisé indiquant que le soumissionnaire dispose des ressources financières, techniques et de gestion suffisantes et des installations nécessaires pour mener à bien l'étendue des travaux.

6 PRIX

Les soumissionnaires doivent compléter la ventilation des coûts suivante pour la mise en œuvre de leur solution pour le projet de l'IFES tel qu'il est décrit dans le présent appel d'offres. Les soumissionnaires doivent s'engager à maintenir la validité de ces prix pendant au moins 90 jours calendaires.

Les prix doivent être exprimés en francs guinéens (GNF). Des prix unitaires sont exigés et, en cas de divergence entre les prix unitaires et le prix total, le prix unitaire sera pris comme base de référence dans l'évaluation. Les spécifications techniques doivent être indiquées pour chaque article.

Non.	Description de l'article	Spécifications techniques	QTÉ	Unité	Prix unitaire GNF	Prix total GNF
Groupe 1						
1.						
2.						
	Sous-total Groupe 1					
Groupe 2						
3.						
4.						
	Sous-total Groupe 2					

Groupe 3						
5.						
6.						
Sous-total Groupe 3						
Total					GNF	
Taxes (le cas échéant)					GNF	
Frais d'expédition/fret/livraison					GNF	
Total général					GNF	

7 CONDITIONS ADDITIONNELLES

7.1 Accord de non-divulgaration

L'IFES se réserve le droit de demander au soumissionnaire de conclure un accord de non-divulgaration.

7.2 Pas de collusion

La collusion est strictement interdite. La collusion est définie comme un accord ou un pacte, écrit ou oral, entre deux ou plusieurs parties dans le but de limiter la concurrence loyale et ouverte en trompant, en induisant en erreur ou en fraudant une tierce partie.

7.3 Sociétés détenues ou contrôlées par le gouvernement

Le soumissionnaire doit indiquer par écrit dans sa réponse si un gouvernement, ses agents ou ses agences détiennent une participation au capital ou à la gestion de l'entreprise. Le fait de ne pas divulguer l'existence d'une participation gouvernementale ou d'un intérêt managérial dans l'entreprise entraînera le retrait de l'offre du soumissionnaire de la considération.

7.4 Sous-traitance

Aucune sous-traitance n'est autorisée dans le cadre de cet appel d'offres.

7.5 Coûts

L'appel d'offres n'oblige pas l'IFES à payer les coûts, de quelque nature que ce soit, qui peuvent être encourus par un soumissionnaire ou des tiers, en relation avec la réponse.

7.6 Propriété intellectuelle

Les soumissionnaires ne peuvent utiliser à aucun moment la propriété intellectuelle de l'IFES, y compris, mais sans s'y limiter, tous les logos, marques ou noms commerciaux de l'IFES, sans l'accord écrit préalable de l'IFES.

7.7 Réponses des soumissionnaires

Toutes les réponses acceptées et les documents justificatifs deviennent la propriété de l'IFES, sous réserve des demandes de confidentialité concernant la réponse et les documents justificatifs.

7.8 Attribution partielle

L'IFES se réserve le droit d'accepter tout ou partie de la réponse lors de l'attribution d'un contrat.

7.9 Pas de responsabilité

L'IFES se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute réponse ou d'interrompre le processus de passation de marché à tout moment, sans en donner la raison ni en assumer la responsabilité. L'IFES ne peut être tenu responsable envers un soumissionnaire, une personne ou une entité pour toute perte, dépense, coût, réclamation ou dommage de quelque nature que ce soit.

7.10 L'ensemble de l'appel d'offres

Le présent appel d'offres, ses addenda et les annexes qui y sont jointes constituent l'ensemble de l'appel d'offres.

[Fin de l'appel d'offres]